

Réussir son Bilan d'émissions de gaz à effet de serre/bilan carbone

Public et prérequis

- Directeur, responsable technique, référent développement durable
- Prérequis : aucun

Objectifs pédagogiques

A l'issue de cette formation, les stagiaires seront capables de :

- comprendre les divers enjeux liés aux réductions des consommations d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre
- répondre à la réglementation si on y est assujéti
- sensibiliser et impliquer les professionnels et parties prenantes

Programme

/ Introduction

- Objectifs de la loi de transition énergétique
- L'effet de serre
- Les gaz à effet de serre
- Les émissions anthropiques
- Les impacts
- Intérêt du Bilan d'émissions de gaz à effet de serre (BEGES)

/ Collecte des données

- Pourquoi récupérer des données ?
- Quels éléments récupérer ?
- Comment récupérer les données ?

/ Données relatives à l'énergie

- Scope 1 et 2

- Comment agir sur les énergies :
 - isolation du bâtiment (ITE, ITI, choix isolant)
 - menuiseries (comparer les matériaux)
 - production de chaud
 - éclairage, relamping
 - Certificats d'Économies d'Énergie (CEE)

- Comment agir hors énergie :
 - maintenance des climatisations
 - retrofiting

/ Achats et immobilisations

- Alimentation :
 - menu
 - saison
 - eau : bouteille, robinet
- Informatique et consommables
- Coût global : exemple des ampoules LED
- Immobilisations :
 - choix des matériaux de construction
 - garder plus longtemps les objets
 - partager du matériel : exemple autopartage

/ Transports et déplacements

- Commandes groupées
- Local
- Transports en commun
- Covoiturage
- Plan de mobilité
- Ecoconduite
- Véhicules électriques
- Autopartage
- Type de camion : norme ISO 6, caissons à plusieurs températures

/ Déchets

- Réduction des emballages
- Types de traitement
- Différentes filières

Pédagogie

- Pédagogie participative
- Apports de connaissances
- Ateliers de mise en situation

/ animateur : Olivier Holweck ou Gautier Lestrade

/ durée et tarifs :

- Formation en ligne de 5h (5 sessions de 40 minutes en visioconférence et 5 sessions de 20 minutes d'exercices de mise en application)

250 EUR par participant (adhérent 2019 du C2DS)

310 EUR par participant d'un établissement non adhérent

/ dates :

6 mai, 13 mai, 20 mai, 27 mai, 3 juin à 9h30 chaque fois